

Email : jean-marc.you@envsn.sports.gouv.fr

Article 4 : Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres fixées au :
12 novembre 2025 à 12h00

Article 5 : Négociation des prix

Le marché comprend une négociation sous la forme d'une procédure formalisée.
Les 3 candidats les mieux placés seront admis aux négociations via des questions / réponses sur la plateforme dématérialisée : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Article 6 : Forme et durée du marché

Le marché est à procédure adaptée. Il n'est pas alloti et sera conclu avec une entreprise unique.

Le marché est conclu pour une commande unique de travaux et ne peut être renouvelé.

Article 7 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation est composé des documents suivants fournis :

- Présent règlement de consultation
- Acte d'engagement (DC3)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Avis d'appel à la concurrence
- Décomposition de prix global forfaitaire (DPGF)

L'ENVS se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au présent dossier de consultation, au plus tard sept (7) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. La disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Article 8 : Modalités de détermination des prix

Le candidat devra proposer son offre comprenant des prix HT exprimés en euros.

Article 9 : Modalité de règlement

Le titulaire du marché est réglé par mandat administratif.

Le virement est effectué par l'ENVS sur le compte bancaire ou postal du titulaire.

Le paiement de la facture interviendra dans le délai fixé à l'article 98 du code des marchés publics (soit 30 jours maximum).

Le point de départ du délai global de paiement est la date de réception à l'ENVS de la facture.

Le titulaire se conformera au CCAP pour les modalités particulières de règlements.

Article 10 – Transmission et présentation des plis

Transmission des offres

Les documents constituant ou accompagnant l'offre seront rédigés en français.

Les offres seront déposées sur la plateforme d'achat de l'Etat <https://www.marches-publics.gouv.fr>